

Le 3 avril 2008

Contact presse

Mélina COHEN-SETTON

melina.cohen-setton@plainecommune.com.fr

www.plainecommune.fr

Communiqué de presse

450 vélos en libre service sur le territoire de Plaine Commune

Plaine Commune a attribué le marché de mobilier urbain publicitaire à la Société J.C. Decaux pour 15 ans au terme d'une mise en concurrence et d'une procédure de dialogue compétitif entamées depuis plus de 6 mois. Le marché a été notifié le 3 mars 2008 sans qu'un recours précontractuel n'ait été engagé par le concurrent Clear Channel.

Il s'agit avant tout d'un marché de services urbains qui consiste à équiper, à rénover et à harmoniser plus de 500 abribus de façon égale sur l'ensemble du territoire des 8 villes qui forment la Communauté d'Agglomération, ainsi que la pose et l'entretien d'un jalonnement des zones économiques, d'un matériel d'information touristique, de journaux électroniques, de sanitaires et autres colonnes d'information, bacs à verre ou cabines téléphoniques. 119 points d'arrêts bus n'étaient pas équipés d'un abri dans les villes du Nord du territoire communautaire et le seront désormais.

300 vélos étaient demandés et en libre service. La mise en concurrence et la négociation ont permis de faire monter ce chiffre à 450 vélos et 50 stations. Le réseau sera complémentaire de celui de Paris, particulièrement si l'extension de Vélib, bloquée temporairement par le Tribunal Administratif de Paris, se met en place supplémentaires sur une partie des villes d'Aubervilliers et de Saint-Denis.

Sans l'intercommunalité et la mutualisation opérée par Plaine Commune, un tel résultat n'aurait pas été obtenu pour aucune des villes.

La publicité finance ce dispositif sans qu'il n'y ait de panneaux supplémentaires, hormis les nouveaux abribus et les vélos eux-mêmes.

Type de mobilier	Offre de JC Decaux
Abris-voyageurs	Tous les arrêts « équipables » 547 abris
Mobiliers publicitaires 2m ²	397
Mobiliers non publicitaires 2m ²	113
Mobiliers publicitaires 8m ²	117
Colonnes d'information	29
Mobiliers d'affichage libre et administratif	223
Mobiliers d'informations touristiques	135
Mobiliers zones d'activités économiques	35
Mobiliers de jalonnement économique	200 maximums
Panneaux équipement communal	15
Journaux électroniques d'information	18
Sanitaires	9
Vélos en libre - service	450 vélos 50 stations

L'ensemble correspond à un investissement de 11 millions d'euros.

La mise en œuvre du marché va se faire à partir de novembre 2008 de manière échelonnée.

L'implantation des stations couvrira l'ensemble du territoire des 8 villes en s'appuyant sur les centralités et en garantissant l'interopérabilité avec le réseau Vélib et d'éventuels autres réseaux en banlieue. La carte Navigo sera un titre de transport commun aux différents modes. La maintenance sera assurée par la Société J.C. Decaux 24h/24 et 7 jours/7. La mise en place du service vélos permettra la création d'une dizaine d'emplois pour la gestion et l'entretien Les tarifs seront identiques à ceux pratiqués à Paris :

Location :

la première ½ heure :	gratuit
Entre 30 et 60 mn :	1 €
Entre 60 et 90 mn :	2 €
Entre 90 et 120 mn :	4 €

Abonnement

annuel :	29 €
Hebdomadaire :	5 €
Journalier :	1 €

La cohérence de ce dispositif trouve également sa source dans le Plan Local de Déplacements (P.L.D.) adopté en janvier 2008 par le Conseil Communautaire. Le P.L.D. donne la priorité aux circulations douces et aux transports en commun. Sur cette base, un schéma des itinéraires cyclables est en cours d'élaboration afin de mailler le réseau des itinéraires cyclables qui sera progressivement étendu.

La Communauté d'Agglomération Plaine Commune démontre dans ce dossier, à la fois, sa capacité à assurer la cohérence de politiques publiques dynamiques et solidaires et sa capacité à peser sur certains marchés compte tenu de son potentiel.